

EXERCICE 2018

Budget en hausse - Résultat positif

Dépenses	524 000 €
dont dépenses d'hébergement (54,4% des dépenses) 12 000 nuitées	285 000 €
Des frais généraux bien maîtrisés	56 000 €
Recettes	594 000 €
Subventions publiques en forte progression (50% du total)	300 000 €
ALT* (20% du total)	117 000 €
Financements privés (30% du total) (dons de particuliers ou de fondations, recettes de manifestations et autres recettes)	177 000 €

* Allocation de logement temporaire

Un résultat positif de 70 000 € qui contribue à l'amélioration des réserves.

Près de 90% des dépenses sont affectées aux actions de réinsertion. Le don en bénévolat (temps passé par les bénévoles) évalué à 340 000 € n'est pas inclus dans ces chiffres. Il représente l'équivalent de l'emploi de 12,5 personnes à temps plein.

Fait marquant de l'exercice : ouverture de l'antenne de Créteil.

PERSPECTIVES 2019 : un résultat attendu à l'équilibre...

L'augmentation des dépenses liée à l'ouverture de la nouvelle antenne à Créteil devrait être compensée et permettre d'avoir un résultat à l'équilibre en 2019.

BRÈVES

- Concert 2019 : le MRS a fêté ses 50 ans en chansons interprétées avec talent par Bertrand de Saily. Merci pour sa généreuse participation et merci à tous nos fidèles donateurs. Les dons récoltés permettront de mettre à la disposition du MRS un plus grand nombre de possibilités d'hébergement.
- Probono Lab et mécénat de compétences : le MRS a été sélectionné pour être accompagné lors de la Probono Factory de Paris qui a lieu en novembre 2019. Cet accompagnement consiste en un « Marathon Probono », c'est-à-dire une journée d'intelligence collective au cours de laquelle une équipe d'une dizaine de volontaires travailleront sur l'amélioration de notre stratégie de communication, nos outils de communication et la pertinence des réseaux sociaux pour augmenter la visibilité et la notoriété du MRS : trouver et fidéliser des financements venant de fondations privées, familiales ou d'entreprises, augmenter les dons privés individuels, recruter des bénévoles. Cette mission est animée par un facilitateur de Probono Lab.
- Prochaine Assemblée Générale, le 31 mars 2020 avec la participation du Docteur Roland Coutanceau pour une conférence/débat sur le thème des violences conjugales.

POUR NOUS CONTACTER

NANTERRE
Tél. : 01 47 24 10 47
mrs92@mrsasso.fr

BOBIGNY
Tél. : 01 41 60 09 15
mrs93@mrsasso.fr

75011 PARIS
Tél. : 01 43 72 02 00
mrs75@mrsasso.fr

ADRESSE DU SIEGE
75013 PARIS
12 rue Charles Fourier
Tél. 01 45 81 17 57
mrs75@mrsasso.fr
Assistante : Zohra Haddji

CRÉTEIL
Tél. : 06 15 48 43 24
mrs94@mrsasso.fr

Chiffres clés

Une équipe renforcée

- **50 bénévoles**
36 dans les antennes pour un travail de terrain
12 administrateurs
Des bénévoles hors antenne en support (documentation, gestion, communication etc.)
- **4 permanents**
■ 3 salariés à temps plein
Une assistante administrative au siège
Deux éducateurs spécialisés en antenne
■ 1 salariée à temps partiel
Assistante en antenne

Une activité globale en hausse de 32%

- **853 personnes rencontrées en entretiens individuels**
dont 27% en détention, en Maisons d'Arrêt
■ 97% sont des hommes
■ 81% sont français ou issus de la CEE
■ 61% ont moins de 40 ans
dont 18% ont moins de 25 ans
■ 10% sont illettrés
■ 56% déclarent un niveau CAP
■ 61% sont récidivistes

Les actions de réinsertion

- 3152 entretiens
- 550 domiciliations administratives
- 35 chambres louées au mois
- 117 personnes hébergées en chambre MRS
- 12 000 nuitées
- 500 accueillis accompagnés dans leur recherche d'emploi

Les résultats

- L'hébergement est un tremplin :
■ 78% des personnes hébergées en chambre MRS accèdent ensuite à un logement plus pérenne et 70% trouvent un emploi ou une formation
- L'accompagnement est indispensable :
■ 42% des personnes suivies au MRS démarrent dans l'année leur insertion professionnelle, emploi ou formation qualifiante
■ Pour 80 % des lauréats, le permis de conduire a été un élément déclencheur positif

la lettre du

mrs
mouvement pour
la réinsertion
sociale

N°33 - novembre 2019

édito

50 ANS...

Sommaire

ÉDITO	1
■ La psychiatrie au chevet de la délinquance	2
■ Témoignages Soigner son alcoolisme pour sortir de la récidive	2
■ Quand le refus de soigner l'addiction alcoolique conduit à l'échec de la réinsertion	3
■ Le MRS honoré à travers sa présidente	3
■ Aider le MRS dans ses programmes de réinsertion	3
■ La formation des bénévoles	3
LE MRS	
■ Exercice 2018	4
■ Perspectives 2019	4
■ Chiffres clés	4
■ Les brèves	4

mrs
Association
de soutien et d'aide
aux sortants
de prison

FONDÉE EN 1969

**BÉNÉVOLE(S)
WANTED**

pour suivi social et travaux administratifs en antenne

En 1969, convaincu que la société civile doit s'engager aux côtés des services de la Justice pour faciliter la réinsertion et prévenir la récidive, Jean Schewin⁽¹⁾ crée le MRS.

Au fil du temps, le MRS s'étend en Île-de-France, augmente sa capacité d'hébergement, met en place des modules de formation pour toujours plus d'efficacité, développe partenariats et outils favorisant l'accession à la vie professionnelle, intervient en détention pour préparer la sortie, embauche un puis deux éducateurs spécialisés et accroît sa collaboration avec les services publics.

En 50 ans, la tâche du MRS se complexifie.

Si les conditions de vie matérielle des sortants de détention peuvent paraître plus faciles grâce aux diverses aides sociales, la saturation des centres d'hébergement et l'accès très restreint au logement social représentent de véritables freins à la réinsertion. Des difficultés supplémentaires trouvent aussi leurs sources dans la fragilité et l'inadaptation, trop souvent aggravées par la consommation d'alcool et de stupéfiants, de ceux qui ont grandi sans repères, sans cadres sur lesquels s'appuyer et ne se sont pas structurés. Enfin, l'accélération des changements complique la réinsertion de ceux qui ont été à l'écart pendant un moment.

Les équipes du MRS écoutent, cadrent, orientent et constatent tous les jours que si le chemin vers la réinsertion est difficile et exigeant, il est bien réel.

Peu à peu les mentalités évoluent.

Prenant conscience du niveau inquiétant de la récidive et de la nécessité d'agir, à tous les niveaux, des fondations, des entreprises, divers groupements s'engagent aux côtés des associations spécialisées, en complément des services officiels. La contribution des associations au service public pénitentiaire est d'ailleurs soulignée par la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009.

Nous osons être fiers de nos réalisations et des résultats obtenus :

- des milliers de sortants qui, grâce à l'accompagnement du MRS, se sont intégrés dans la société, avec emploi et logement,
- des centaines de jeunes qui ont obtenu un CAP ou plus simplement le permis de conduire indispensable pour l'emploi,
- des équipes qualifiées, engagées, stables,
- des partenariats solides avec le service public et le secteur privé,
- la fidélité et la confiance des « amis » du MRS, affirmées par leur soutien régulier.

Relevons le défi.

Qu'en amont, les politiques publiques en matière d'éducation, de formation professionnelle et de santé permettent de diminuer durablement le nombre de jeunes qui « basculent » dans la délinquance. Que la Justice puisse pleinement assumer ses fonctions premières, le respect de la loi et la préservation des droits de chacun, soutenue par la communauté toute entière.

Que la prévention de la récidive et les aides à la réinsertion, qui sont les reflets d'une société digne et responsable, deviennent un véritable enjeu pour tous.

L'avenir ? Il s'écrira avec vous tous !

S'il est difficile de faire des prévisions sérieuses quant à l'évolution de la délinquance dans les cinquante prochaines années, nous pouvons être certains que la réinsertion ne fonctionnera que grâce à la mobilisation de chacun dans son périmètre, dans un climat d'attention, de rigueur et de bienveillance.

Merci de continuer à être nos partenaires pour les 50 années à venir !

Claire Tranchimand

⁽¹⁾ Jean Schewin, fondateur du MRS, ancien président de chambre à la Cour d'appel de Paris.

La psychiatrie au chevet de la délinquance



La consultation extra-carcérale du centre hospitalier Sainte-Anne, lieu de soins, d'accompagnement, de soutien et d'orientation, indépendante de la justice, accueille les personnes sortant de prison en souffrance psychique. Cette structure spécialisée est une aide précieuse pour les accueillants du MRS qui peuvent contacter les membres de son équipe pluridisciplinaire (psychiatres, infirmiers, éducateur spécialisé, psychologue) pour exprimer les inquiétudes que suscitent certains accueillis et, sous réserve de leur accord, les y adresser. Ils peuvent aussi y trouver des informations sur le soin psychique et les difficultés liées à la sortie de prison. En avril dernier, le Docteur Pelon, psychiatre y exerçant, a fait lors de l'AG du MRS une intervention très appréciée sur le sujet suivant : «Des soins pour les détenus : organisation et problèmes éthiques».

Ce matin de février 2019, après une énième nuit dehors, Fred, sorti de prison, a rendez-vous au MRS avec Marianne. Il a 34 ans ; il est célibataire. Adopté en 1989 à l'âge de 5 ans dans l'un des orphelinats sauvages de Roumanie, il a, au fil d'une adolescence chaotique, rompu avec son père adoptif. Dès 16 ans, il a connu l'enfermement. Après une nouvelle incarcération pour vol et violence, il est venu à Paris et tente de survivre. Marianne entame avec cet homme en détresse un long parcours d'écoute et d'aide à la réinsertion. Chaque semaine, Fred vient confier le résultat de ses démarches pour réintégrer le circuit administratif et se placer sur le marché du travail.

Faute d'hébergement, il rate une première embauche et Marianne, impressionnée par sa motivation et son énergie, l'héberge. Mais Fred ne va pas bien, son angoisse est importante. Marianne le convainc de s'occuper de ses problèmes de santé. Il arrive à candidater auprès d'un commerce et, après 3 entretiens, il est embauché en CDI. La clé de cette réussite repose sur la prise en charge par un service de psychiatrie : 3 rendez-vous hebdomadaires avec l'assistante sociale et l'infirmière de la consultation extra-carcérale de l'hôpital Sainte-Anne. Le psychiatre a défini ce rythme. Fred souffre d'une lourde pathologie.

Son traitement lui permet de vivre en société. En lien constant avec l'infirmière et l'assistante sociale, Marianne veille avec un soin scrupuleux à la ponctualité de ces rendez-vous.

Aujourd'hui, Fred respire enfin. Grâce au dossier monté par Marianne, il a pu intégrer en juin un CHRS⁽¹⁾.

Marianne : « Je le vois toujours. Il va bien. Je sais qu'il est stabilisé au niveau de son traitement. Il ne va plus qu'une fois par semaine à Sainte-Anne. Il pense à renouer avec sa famille adoptive ».

⁽¹⁾ : CHRS centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Témoignage

Soigner son alcoolisme pour sortir de la récidive

Février 2019 : après sa septième incarcération à Fresnes, Karim demande un rendez-vous au MRS. À 38 ans, malgré un bac pro de comptabilité et 2 enfants qu'il dit adorer, il est au fond du trou. Sa forte et ancienne addiction à l'alcool l'a poussé au fil des beuveries sur l'inférieur chemin de la délinquance. Condamné cette dernière fois pour vol et violence, il lui est interdit de rencontrer sa femme et ses enfants, un garçon et une fille de 10 et 5 ans. Il a l'obligation de soigner son alcoolisme, de travailler et de trouver une résidence. À Margaux, éducatrice spécialisée du MRS qu'il a déjà rencontrée en détention et avec laquelle il a noué des liens de confiance, il raconte que, malgré le sevrage quasi forcé durant le séjour en prison, il a déjà replongé, consommé avec d'anciens copains et qu'il a tenté de voir femme et enfants. Est-il déjà sur la voie d'une nouvelle récidive ? Margaux l'écoute avec une infinie patience, décèle sa volonté de sortir de cette impasse tragique et lui propose des solutions très concrètes. D'abord se mettre en règle avec l'administration : une domiciliation au MRS, sésame qui permet la suite : carte vitale, CMU, RSA, carte de transport... Puis venir chaque semaine au MRS pour faire le point des avancées et surtout attaquer le plus dur : l'alcool. Au fil des entretiens et des confidences sur l'importance de sa consommation, se dégage un plan de bataille. Margaux obtient un rendez-vous dans un premier centre d'addictologie qui permet une rapide et provisoire prise en main

en ambulatoire. Puis, avec Karim, elle appelle un à un tous les centres d'addictologie de la région parisienne. Bonne pioche. Le centre thérapeutique résidentiel de Gagny accepte les sortants de prison. Le 15 avril, il entre au centre. Il s'est engagé à y rester 3 mois, à respecter le règlement : interdiction de sortir et de téléphoner pendant les 15 premiers jours, engagement de participer aux ateliers et de voir le médecin addictologue. Au téléphone, les thérapeutes indiquent au MRS que le patient est sur la bonne piste, que la réussite est possible. Lui-même reconnaît que l'alcool est son problème, que l'alcool engendre sa violence, lui interdit de se maîtriser. Surtout, il veut assumer son rôle de père. Les soignants indiquent qu'il est volontaire, dynamique et qu'il respecte les règles. Enfin, le mot est prononcé : il est abstiné. Le 17 juillet, il quitte le centre et le MRS qui a lancé une recherche d'hébergement pour assurer la soudure obtient au même moment le feu vert pour un CHRS⁽¹⁾. Commentaire de Margaux : « il est soigné, il est hébergé, il peut maintenant travailler dans les espaces verts ou la restauration. Je vais continuer à l'accompagner : c'est jouable conclut-elle avec sobriété. C'est un bon pas pour mener à bien son projet ».

⁽¹⁾ : CHRS centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Témoignage

Quand le refus de soigner l'addiction alcoolique conduit à l'échec de la réinsertion

Après quatre condamnations pour vol, Steve a tout perdu. À 39 ans, il vit dans un squat, un garage délabré dans la banlieue parisienne. Dans une précédente vie, il habitait le Nord auprès d'une famille laborieuse qui n'a pas supporté la honte de sa délinquance. Steve qui a connu le MRS par un codétenu explique lors d'un premier rendez-vous avec Pierre que cette fois est la bonne : il ne retombera pas dans la récidive. La preuve ? Il travaille pour un chantier de réinsertion mais voilà, sans un toit sérieux il ne tiendra pas le coup. Pierre appelle le responsable du chantier qui confirme. Steve est sérieux, compétent mais doit mieux respecter les horaires. Une chambre d'hôtel du MRS vient de se libérer ; après quatre entretiens positifs, elle est pour Steve qui s'engage à verser la participation financière nécessaire et à travailler régulièrement. La convention est signée. Une réinsertion plutôt simple démarre. Huit jours plus tard, appel du chantier de réinsertion : Steve a disparu ; il ne répond plus au téléphone, il n'a pas pris son poste d'intérimaire dans le bâtiment. Pierre l'appelle, sonde le gérant de l'hôtel qui ne sait rien. Le mystère s'éclaircit la semaine suivante : Steve reparait au MRS, pathétique : il bafouille, s'excuse, se tord les mains, raconte une histoire incohérente de famille, jure que cela ne se reproduira pas. Désarçonné, Pierre qui refuse de se décourager appelle un autre

chantier d'insertion. Le CV de Steve est convaincant : qu'il vienne pour un entretien. Steve sourit. Soulagé. La semaine suivante même scénario : Steve disparaît. Après de multiples mises en demeure, il finit par se retrouver devant Pierre bien décidé à comprendre. Après une longue conversation entrecoupée de lourds silences, Steve, confus, penaud, finit par se dévoiler : il est dominé par l'alcool et le cannabis. Il ne parvient pas à se libérer des comparses avec lesquels il consomme parfois avec frénésie même s'il a un contrat de travail. Accepterait-il de se soigner ? Pierre explique les possibles traitements, les cures de désintoxication pour essayer de guérir de cette maladie. Steve dit « oui ». Rendez-vous est pris aussitôt à la consultation extra-carcérale. Echec ! Steve revient au MRS, sans avoir honoré le rendez-vous. Trois fois, le rendez-vous est repris. Sans résultat. Quatre fois, des chantiers d'insertion le voient désertier sans prévenir. Or Steve occupe une chambre réservée en priorité aux sortants de prison décidés à travailler. Pierre l'explique à Steve. Le MRS ne peut l'héberger dans ces conditions. Steve l'admet. Il rend la clé, sans un mot. Il sait que s'il revient, le MRS fera le maximum pour l'aider à se soigner. Il téléphone de temps en temps ; il donne des nouvelles. Il a retrouvé son squat. Son addiction le ronge : « je suis de plus en plus fatigué » confie-t-il.

Le MRS honoré à travers sa présidente

Le 9 octobre, simplicité et émotion pour la cérémonie de remise à Claire Tranchimand des insignes de chevalier de la Légion d'honneur par M. Laurent Ridet, directeur interrégional des services pénitentiaires. Cette distinction qui récompense les citoyens les plus méritants dans tous les domaines d'activité reconnaît et honore des années de services comme actrice de la société civile, dont plus de 25 dans l'engagement pour la réinsertion des sortants de prison au sein du MRS, où Claire a exercé toutes les responsabilités, d'accueillante à présidente. Après les mots d'accueil de M. Xavier Larere,

président d'honneur du MRS, M. Laurent Ridet a retracé ce parcours exemplaire, mais aussi mis en valeur le travail associatif et bénévole du MRS et ses enjeux pour la prévention de la récidive par la réinsertion. Soulignant la complémentarité du rôle des pouvoirs publics et de l'engagement citoyen en même temps que la nécessité de faire évoluer la société en mixant bienveillance et exigence, les deux maîtres-mots du travail des bénévoles, Claire a mis en perspective pour nous, les lignes de force de l'histoire commune entre elle et l'équipe du MRS. Une histoire qui doit durer encore longtemps. Ph. Cèbe



Claire Tranchimand, présidente du MRS

La formation des bénévoles

Le 8 octobre, Mme Sophie Desbrières, CPIP* au SPIP** de Paris, milieu ouvert, a animé pour le MRS une journée de formation. Elle a présenté de façon très vivante et interactive « Les nouvelles méthodes de probation », sujet qu'elle domine parfaitement ayant participé à la rédaction du référentiel des pratiques relatif aux méthodes d'intervention des SPIP, et « Une initiation à l'entretien motivationnel ». Là encore, Mme Desbrières a pu faire bénéficier bénévoles et salariés d'un retour sur sa propre pratique, couplé à un savoir-faire pédagogique reconnu (elle est depuis 2 ans formatrice relais de la direction interrégionale de Paris sur cette thématique spécifique). En louant une grande salle, le MRS a permis à tous d'assister à cette formation dont les retours ont été très positifs.

* Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
** Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Aider le MRS dans ses programmes de réinsertion

Une chambre pour aider à l'autonomie

Combien vous coûterait le financement d'un mois d'accompagnement d'un sortant de prison qui commence sa réinsertion

Location de la chambre pour 1 mois	652€
Versement de l'ALT* par l'État	-265€
Tickets services	200€
Coût net à financer	587€
Réduction d'impôt**	-387€
Au final cela ne vous coûtera que	200€

* Allocation de Logement Temporaire.
** Réduction de 66% du montant de la donation dans la limite de 20% du revenu imposable.

Un don sans préférence d'affectation

Exemple de réduction fiscale pour votre don au MRS

Déduction de votre impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don :

Vous donnez pour			
aider le mrs	100€	200€	500€
Déduction de votre impôt sur le revenu			
	-66€	-132€	-330€
Coût réel pour vous	34€	68€	170€

■ Le programme « Un permis pour l'emploi » est toujours d'actualité grâce à vos dons.

■ Le don en ligne est facile sur : helloasso.fr